



ÉCOLE DES AVOCATS - GRAND-EST

Formation Continue Avocats

Séminaire à

MORZINE

Du samedi 20 au mardi 23 janvier 2018



Renseignements et inscriptions :

ERAGE Délégation Bourgogne

12 Boulevard Clemenceau

21000 DIJON

Tél. : 03 80 73 22 09 ▪ 06 42 68 09 58

Fax : 03 80 28 56 93 ▪ bourgogne@erage.eu

Date limite d'inscription : 04/12/2017

Formations de 16h à 20h

16 heures de formation validées

www.erage.eu

EMPLOI DU TEMPS – ERAGE Morzine 2018

	8h-16h	16h-20h formations	20h Activités optionnelles
SAM. 20/01/18	Libre	Nouvelles pratiques contractuelles et réforme du droit des contrats : identifier et gérer les risques 1^{ère} Partie M. le Professeur Mustapha MEKKI, Professeur à l'Université PARIS XIII, Directeur de l'IRDA	Cocktail d'accueil
DIM. 21/01/18	Libre	Nouvelles pratiques contractuelles et réforme du droit des contrats : identifier et gérer les risques 2^{ème} partie M le Professeur Mustapha MEKKI, Professeur à l'Université PARIS XIII, Directeur de l'IRDA	Soirée trappeurs Balade en raquette avec guide jusqu'au refuge/ Diner savoyard/retour en raquette 1/2h : tout niveau, surtout débutant (Avec trajet en bus aller/retour)
LUN. 22/01/18	Libre	Réforme de la procédure d'appel : un nouveau bouleversement Me Dominique D'AMBRA, Avocat au Barreau de Colmar, Professeur à l'Université de Strasbourg	Cocktail dînatoire Bar à vin La Chaudanne
MAR. 23/01/18	Libre	L'acte d'avocat dans tous ses états M le Bâtonnier Franck DYMARSKI, Avocat au Barreau de Charleville-Mézières	Cocktail de cloture

Ski : 30% de remise sur la location de matériel par notre partenaire.

Programme et informations détaillées : www.erage.eu

Lieu des formations

HOTEL*** CLUB LE CRÊT

905 Route de la Plagne - 74110 Morzine – T. 04 50 79 09 21

Dans un cadre exceptionnel, Morzine est au cœur du grand Domaine Skiable des Portes du Soleil : 650 km de pistes.

L'hôtel est à 800 m du centre de Morzine (navettes gratuites), à 600m de la télécabine de Super Morzine, liaisons Avoriaz Portes du Soleil. L'hôtel Club « Le Crêt » est aussi un lieu de repos et son centre de détente vous propose : hammam, jacuzzi, 2 piscines intérieures, salon de coiffure, possibilités de massages et soins esthétiques. Le service de **navettes gratuites** du village propose un arrêt devant le parking de l'hôtel. **Ski** : 30% de remise sur la location de matériel par notre partenaire. Les remontées mécaniques se trouvent au centre de Morzine.

Conditions générales

Aucun règlement en espèces ou par virement bancaire ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des frais d'inscription. Les attestations de présence ne sont délivrées que si la liste de présence a été émargée par l'avocat lors du séminaire et aux vues d'une présence effective. En cas d'annulation par l'avocat, chaque demande sera étudiée individuellement et devra être justifiée par une raison valable. Le participant s'engage à envoyer un courrier en recommandé à l'ERAGE accompagné d'un justificatif motivant cette demande d'annulation. Les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 15 jours de la formation. Les frais d'hébergement ne seront pas remboursés à moins de 30 jours de la formation. L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 30 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les droits d'inscription seront alors intégralement remboursés. En cas d'annulation des activités optionnelles par l'ERAGE (faute d'un minimum de participants), les droits d'inscription inhérents aux loisirs seront entièrement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement. Une partie des droits d'inscription aux formations est susceptible d'être prise en charge par le FIF PL www.fifpl.fr

[Programme et informations détaillées : www.erage.eu](http://www.erage.eu)



Bulletin d'inscription

Merci de le retourner à l'adresse ci-dessous, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de l'ERAGE

E.R.A.G.E. Délégation Bourgogne

12, Boulevard Clemenceau 21000 DIJON / Tél. : 03 80 73 22 09 - P. 06 42 68 09 58

Fax : 03 80 28 56 93 / bourgogne@erage.eu

Organisme de formation : N° 42670280867

NOM Prénom

Ancien Bâtonnier : Oui Non Jeune barreau, date prestation serment :

Adresse de facturation

Cabinet Barreau

Adresse

Code postal Ville

Mobile Courriel

Accompagnant : Nom Prénom.....

Adresse de facturation si différente :

.....

.....

Droits d'inscription Formation Continue :

560 € : 16 heures de formation Avocat et autre public

400 € : 16 heures de formation jeune barreau (Avocat ayant prêté serment après novembre 2016)

Pour procéder à vos demande préalables de prise en charge le numéro d'organisme de formation de l'ERAGE est le : N° 42670280867

Options :

Sam. 20/01/18 - Cocktail d'accueil (offert) - nombre de personnes :

Dim. 21/01/18 - Soirée trappeurs **68 €/** personne - nombre de personnes :

Lundi 22/01/18 - Cocktail dînatoire Bar à vin, La Chaudanne - **47 €/** personne - nbre de pers :

Mardi 23/01/18 - Cocktail de clôture (offert) - nombre de personnes :

Lieu des formations et hébergement optionnel :

Le Crêt Hôtel *** www.lecret.com 905 Route de la Plagne 74110 Morzine / Tél. 04 50 79 09 21

Chambre double: **680 €** - Chambre simple : **636 €* (Nombre de chambres limité)**

(*Formule 4 jours du samedi au mardi soir inclus, petits déjeuners du dimanche au mercredi compris déjeuners et dîners libres, taxe de séjour incluse).

Programme détaillé et conditions générales : voir www.erage.eu

J'accepte les conditions générales de ce séminaire voir : www.erage.eu

Date et signature :

Montant total à régler :

Formation : €

Activités optionnelles :€

Hébergement :€

TOTAL : €